



*Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes*

---

# **Rapport d'activité 2018**

## **Centres Mères Enfants 93**

01/03/2018

# 2018 EN SYNTHÈSE

## ■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

2018 a été une année complexe pour les deux Centres Maternels du 93, sur le plan de l'activité. Quelles en sont les raisons ?

- La modification des modalités de prises en charge, intervenue en 2017, a considérablement raccourci les durées de prises en charge : l'injonction de ne plus accueillir les familles au-delà des trois ans de l'enfant le plus jeune a occasionné de nombreux départs entre septembre et décembre 2017 (17 sorties en 2017 pour Bobigny, soit 51% des places, 9 à Montreuil, soit 50% des places).
- Aussi, les mois de janvier et février 2018 ont été marqués par de sous-activités : 76.80% et 73.60% au lieu de 95% attendus pour Bobigny, 67.20% et 62.90% au lieu de 94% attendus pour Montreuil.

Il a donc fallu un gros travail de mobilisation des partenaires prescripteurs, une fluidification des procédures d'admission et une capacité à accueillir plusieurs familles simultanément, pour redresser la barre.

- A Bobigny, malgré une baisse des demandes d'admission, nous avons rapidement pu réajuster la donne : à partir d'avril 2018, nous avons été en suractivité, ce qui a permis d'atteindre les 95% attendus sur l'année.
- A Montreuil, il y a eu une baisse très importante des demandes d'admission, notamment pour les mineures (16-17 ans). Forts de ce constat, nous avons proposé au Département deux adaptations : la première a consisté en l'ouverture des âges d'admission, non plus de 16 à 18 ans, mais de 16 à 21 ans. La seconde a été de proposer des modalités d'accord financier avec le Département afin d'accueillir des jeunes filles sans papiers, Mineures Non Accompagnées ou jeunes majeures de l'ASE.

Ces deux ajustements ont permis de diversifier les admissions ; l'activité a été en hausse constante, ce n'est qu'en décembre 2018 que la barre des 94% attendus a été franchie. En revanche, l'année 2019 commence avec une suractivité et de nombreuses demandes d'admission en attente.

## ■ LES PERSONNES ACCUEILLIES

65 mères ont été accompagnées dans les Centres Maternels du 93 en 2018 : 41 au CME de Bobigny, et 24 à Toit Accueil Vie à Montreuil. 91 enfants ont été pris en charge au sein des structures, 66 à Bobigny et 25 à Montreuil.

On assiste à une modification très notable de la typologie du public accueilli à Bobigny : en 2018, 67.5% du public a moins de 26 ans à l'admission. Au-delà du rajeunissement massif de l'âge des mères, c'est une modification de la composition familiale que cela entraîne : des fratries moins nombreuses, et avec des écarts d'âge plus réduits, des accompagnements de fin de grossesse et de nourrissons. Le travail est modifié en profondeur : les jeunes mères sont maintenant, tout comme à Montreuil, d'anciennes jeunes filles prises en charge par l'ASE durant leur minorité, ou encore sous APJM à leur admission. S'il arrive encore des demandes d'admission concernant des femmes plus âgées, migrantes, récemment arrivées sur le territoire, elles ne sont plus majoritaires. Le recentrage de l'action du CME de Bobigny sur la protection de l'enfance implique un étayage des moyens qui devient indispensable à la bonne exécution de la mission du service.

A Montreuil, le décloisonnement de l'âge d'admission de 16 à 21 ans a permis d'accueillir une partie de très jeunes femmes majeures qui nécessitaient d'être accompagnées avec leur enfant au Centre Maternel. Là encore, le rajeunissement des enfants est notable : les accompagnements de fin de grossesse sont désormais fréquents, et les observations, les activités et les supports éducatifs ont été adaptés pour les nourrissons et les jeunes enfants.

## ■ FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

En 2018, pour la première fois le CME de Bobigny a pu mettre en place un séjour. Familles (soit 4 mères et 5 enfants) sont parties en Normandie, au bord de la mer durant 5 jours. Ce séjour a été l'occasion de partager des moments de la vie quotidienne des mères avec leurs jeunes enfants, et de tester également la vie en collectivité. Ce fut une expérience riche d'enseignements, qui a renforcé les liens de confiance entre les mères et l'équipe éducative. Cette expérience sera renouvelée chaque année, si les conditions budgétaires le permettent.

Plusieurs ateliers ont été proposés sous forme récurrente en 2018 : un atelier autour de la couture et du tricot ; ces mères, parfois très jeunes, montrent une réelle envie de s'initier à la confection de vêtements, ou d'objets de décoration pour leur appartement. Aussi bien à Montreuil qu'à Bobigny, nous avons observé que ce moment crée un apaisement pour toutes, et est propice à un échange entre pairs et au développement de liens amicaux.

Un atelier cuisine pour enfants a également été proposé aux jeunes femmes dont les enfants atteignent l'âge de la diversification alimentaire. Souvent précédé d'un passage au marché, l'atelier a été l'occasion de d'amorcer des notions de diététique et de travailler sur l'accompagnement au développement du jeune enfant.

A Montreuil, un baby club, destiné à toutes les jeunes mères et leurs bébés (non marcheurs) s'est aussi ritualisé : temps d'échange, d'apports de connaissance théorique, de réassurance sur la posture maternelle, le baby club a su créer un espace de réflexion et de convivialité sur l'appréhension de ce nouveau rôle de mère.

## ■ LA DYNAMIQUE RH

En 2018, il y a eu beaucoup de mouvements dans les équipes : à Bobigny, l'équipe administrative s'est complètement renouvelée, puisque les deux salariées en poste depuis de très nombreuses années (plus de 20 ans pour l'une et 17 ans pour l'autre) ont quitté le service. Ceci a occasionné une déstabilisation passagère du service, et une remise à plat des processus et fonctionnements administratifs. Un poste de secrétaire a été pourvu en septembre. A Montreuil, il y a eu plusieurs départs dans l'équipe éducative, une éducatrice spécialisée, remplacée en novembre par une CESF ; l'éducatrice de jeunes enfants a aussi quitté le service : son poste a été gelé durant 4 mois, dans une perspective de maîtrise des coûts (et du déficit lié à la sous-activité). Cette période a aussi été l'occasion de réfléchir à un nouveau positionnement de l'EJE, qui va devenir, en 2019, une intervenante systématique auprès de l'ensemble des enfants du service, et non un travailleur socio-éducatif dans l'accompagnement d'une cohorte de jeunes mères.

Il est à noter que le poste de chef de service, pensé initialement selon une répartition 50/50 sur les deux services, n'a pu être pourvu – sans doute pour cette raison de trop grande périmétrie d'intervention. Il a donc été décidé de promouvoir en interne deux fonctions de coordination éducative, une sur chaque équipe, dans l'attente de repenser le poste de chef de service et d'aboutir sur un recrutement en 2019.

## ■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

Les deux CME du 93 font l'objet d'un projet de réelle transformation de leurs modalités d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement. A la demande du département, nous avons proposé une avancée des deux services, en les envisageant comme les deux parties d'un établissement unique. Ce projet, ses enjeux et ses objectifs sera détaillé dans la partie prospective du présent rapport.

## SOMMAIRE

2018 <b>EN SYNTHÈSE</b> .....	2
<b>CADRE D'INTERVENTION</b> .....	6
L'Association .....	7
Présentation synthétique du service .....	8
<b>BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE</b> .....	9
Chiffres clefs : besoins et activité .....	10
Analyse de l'activité réalisée .....	11
<b>LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION</b> .....	16
Les projets collectifs .....	17
Les activités individualisées .....	17
La vie de l'institution .....	17
<b>LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES</b> .....	18
L'équipe et les intervenants .....	19
Analyse financière .....	20
<b>L'AMELIORATION CONTINUE</b> .....	22
Le plan d'amélioration .....	23
Les principaux axes d'améliorations .....	23
Etat des lieux des actions et des mises en œuvre .....	23
<b>LES PERSPECTIVES</b> .....	25
Projets et perspectives .....	26

## CADRE D'INTERVENTION

## L'Association

L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

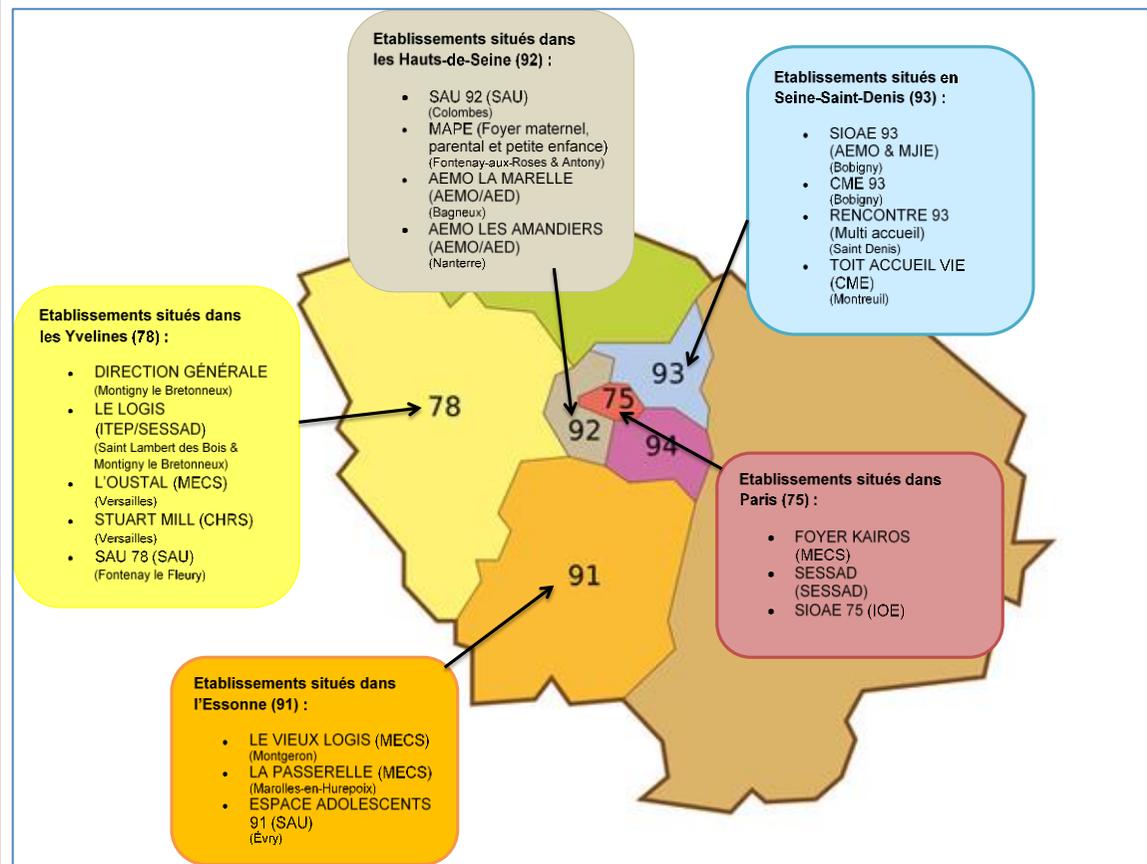
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



## Présentation synthétique du service

Nom du service, type d'activité, situation géographique, personnes accueillies (âge, capacité, genre, caractéristiques...),

Les Centres Maternels sont des dispositifs à part entière de la protection de l'enfance gérée par le Département. Leurs missions sont définies par l'article L 225-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles. L'article L 222-5 stipule que *« les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans, qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment parce qu'elles sont sans domicile sont prises en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance »*.

La loi n°2007-293 du 5 mars 2007 a précisé que *« ces dispositions ne font pas obstacle à ce que ces établissements qui accueillent ces femmes organisent des dispositifs visant à préserver ou à restaurer des relations avec le père de l'enfant lorsque ces relations sont conformes à l'intérêt de ce dernier. »*

Le CME de Bobigny accueille 33 mères avec un ou plusieurs enfants (jusqu'à 5 en 2018), à partir de 18 ans et sans limite d'âge (45 ans en 2018). Toit Accueil Vie à Montreuil accueille 18 jeunes femmes avec un ou plusieurs enfants. Pour les deux établissements, l'enfant le plus jeune doit avoir moins de 3 ans.

Les centres Mères Enfants permettent d'accueillir des mères qui expriment leur besoin d'être accompagnées auprès de

leur(s) enfant(s). Ce sont des femmes qui vivent systématiquement dans des conditions d'hébergement précaire (115, errance, hébergement surnuméraire chez des relations, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales), qui ont besoin d'un lieu d'accueil pour pouvoir souffler, et créer un lien adapté avec leur(s) enfant(s). Elles sont isolées, en rupture familiale ou conjugale, majoritairement dépourvues de transmission maternelle. Elles sont également dans des situations de précarité financière, bénéficiaires des minima sociaux et peu qualifiées.

Les CME proposent d'accueillir les familles dans des appartements éducatifs autonomes, sur le département de la Seine Saint Denis, afin qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif et d'un soutien psychologique. L'objectif est d'évaluer la situation de la famille, la qualité du lien mère-enfant, évaluer les risques de danger potentiels, prévenir les troubles de l'attachement et valoriser les ressources internes, afin de construire l'autonomie financière, psychique et sociale de la famille dans les délais impartis.

Pour cela, des équipes pluridisciplinaires accompagnent les mères et les enfants en rendez-vous individuels sur les appartements, sur le service, en extérieur, selon les besoins exprimés ou repérés. Des activités collectives, des sorties, des séjours sont également proposés et déclinés selon les objectifs de travail avec chaque dyade.

Après une première phase d'évaluation, l'accompagnement s'installe en mettant en place l'accès aux droits, le suivi de santé de la mère et de l'enfant, l'accompagnement éducatif dans les gestes du quotidien, le travail de réflexion sur la place du père de l'enfant, le mode de garde pour l'enfant, l'insertion professionnelle, et l'ouverture sociale et citoyenne.

Selon le degré d'évolution de ces différents aspects, l'équipe évaluera avec la jeune mère sa capacité à accéder à l'autonomie, et préparera le cas échéant un relogement autonome pour la famille et donc une sortie du CME.

# BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE

## Chiffres clefs : besoins et activité



**65 mères** accompagnées sur l'année  
(24 à Montreuil et 41 à Bobigny) dont 47%  
ont entre 16 et 21 ans

**90 enfants** accompagnés sur l'année  
(25 à Montreuil et 65 à Bobigny) dont 73%  
ont moins de 3 ans



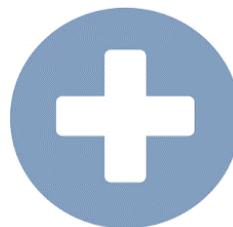
**80% d'activité à Montreuil**  
**95 % d'activité à Bobigny**  
**90 demandes** d'admission ; **28 admissions**, soit  
55% de taux de rotation  
**16 sorties** vers un projet



**79 %** ont déjà bénéficié d'une mesure éducative à Toit  
Accueil Vie

**87.5 % déscolarisés** à leur arrivée ou sans emploi, à  
Toit Accueil Vie

**93 % de mères** en situation d'exclusion sociale à  
Bobigny



**35 % des mères** évoquent un environnement de violences  
aigues lors de l'admission à Bobigny

**45% des jeunes femmes** évoquent un environnement de  
violences aigues lors de l'admission à Montreuil

## Analyse de l'activité réalisée

### Regard sur la dynamique de l'activité réalisée

[A modifier ou enrichir selon les spécificités l'établissement]

- Evolution du taux d'activité

Année	Taux d'activité	Evolution
<b>2018</b>		

- Demande d'admissions par activités

Année	Nombre demande admission	% issu du département	% de refus

<b>2018</b>			

- Les accueils réalisés par activités

Année	Nombre d'accueils	% issu du département	Durée des accueils
<b>2018</b>			

Provenance avant accueil	<b>2018</b>		
Parents/ Famille			

Structures éducatives			
Hôpital			
Incarcération			

### Profil des accueils

Tranche [mineur] d'âge	2018		
0 - 3 ans			
4 - 6 ans			
7 - 9 ans			
10 - 12 ans			
13 - 15 ans			
16 - 18 ans			
19 - 21 ans			
21 - 23 ans			

Tranche [majeur] d'âge	2018		
18 - 25 ans			
26 - 33 ans			
34 - 41 ans			
42 - 49 ans			

50 - 57 ans			
58 - 65 ans			
18 - 25 ans			
26 - 33 ans			
34 - 41 ans			
42 - 49 ans			
50 - 57 ans			
58 - 65 ans			

Année	Filles	Garçons
2018		

[Analyse des besoins et caractérisation des situations]

### Caractérisation des besoins du public à l'accueil

[Base d'indicateurs à compléter avec les autres données spécifiques à l'établissement]

Année	% déjà bénéficié mesure sociale ou éducative	% de enfants en situation d'exclusion	2018			
2018						

Année	% déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi	% ayant un rapport difficile à l'école
2018		

Année	% de jeunes/adultes présentant des troubles psychiques	% de jeunes/adultes présentant des conduites à risque	% de jeunes/adultes ayant des carences médicales à l'arrivée

## Evolution et réponses aux besoins des personnes accueillies

[A modifier ou enrichir selon les spécificités de l'établissement]

- La scolarité/la formation professionnelle

Indicateurs scolarité/formation		2018		
% de scolarisés et/ou en formation en cours d'année	%			
Nombre de diplômes passés				

- L'inscription dans la vie locale

Indicateurs scolarité/formation		2018		
% inscrits dans une pratique sportive	%			
% inscrits dans une pratique culturelle				

- La santé

Indicateurs scolarité/formation		2018		
% personnes orientées vers un lieu de soin psychique durant l'accompagnement	%			
% d'accompagnement vers une notification MDPH				

- Les sorties

Types d'orientations/Sorties		2018	
Structures éducatives	%		
En famille			
Séjour de rupture			
Hôtel			
CER			
Hôpital			
FJT			
Logement indépendant			
Rupture de placement			

# LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION

Les projets collectifs

Les activités individualisées

La vie de l'institution

Participation des personnes  
accueillies

Les temps forts de la vie de  
l'établissement

L'ouverture de l'institution sur  
l'extérieur

## LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

## L'équipe et les intervenants

**Composition de l'équipe**

**Les mouvements**

**La formation**

**Les intervenants**

## Analyse financière

**Budget et source de financement**

**Regard sur le résultat financier**

**Evolution des groupes**

**Point sur les investissements**



## L'AMELIORATION CONTINUE

## Le plan d'amélioration

### Éléments constitutifs du plan

[Rappel des évaluations, audit, contrôle, certification...]

### La méthodologie associative

### Les principaux axes d'améliorations

### Etat des lieux des actions et des mises en œuvre



## LES PERSPECTIVES

## Projets et perspectives